



Lysogene annonce la publication de son rapport financier annuel 2017 et présente ses perspectives financières pour 2018

CAMBRIDGE, MA, États-Unis, et PARIS, France – 30 avril 2018, à 20h30 CEST – Lysogene (FR0013233475 – LYS), société biopharmaceutique pionnière spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC), annonce aujourd’hui la publication de son rapport financier annuel pour l’exercice 2017.

Les procédures d’audit ont été finalisées et le rapport financier annuel de la société sera disponible le 30 avril 2018 sur le site www.lysogene.com à la rubrique Investisseurs > Informations réglementées.

	Exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
	en milliers d'euros	
Crédit d'impôt recherche	2 568	1 375
Subventions	104	118
Autres produits	15	0
Autres produits d'exploitation	2 687	1 493
Charges d'exploitation		
Frais de recherche et développement	(15 330)	(6 329)
Frais administratifs et commerciaux	(4 573)	(2 453)
Total charges d'exploitation	(19 903)	(8 782)
Résultat opérationnel	(17 216)	(7 289)
Produits financiers	136	15
Charges financières	(712)	(210)
Résultat financier	(575)	(195)
Impôt sur les bénéfices	(3)	-
Résultat net de la période	(17 794)	(7 484)

Accroissement des activités de Recherche et Développement au cours de l’année 2017

Produits d’exploitation

La Société n’a pas encore d’activité commerciale et ne réalise pas de chiffre d’affaires.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent respectivement à 1 493 milliers d'euros et 2 687 milliers d'euros pour les exercices 2016 et 2017. Cette augmentation est liée à un montant de CIR plus important sur l'exercice 2017, reflétant l'accroissement de l'activité de la société. Les subventions correspondent essentiellement à la part des subventions reconnues en produits (en fonction de l'avancement du projet) sur les avances remboursables accordées par Bpifrance Financement.

Charges opérationnelles

Les charges d'exploitation augmentent entre l'exercice clos au 31 décembre 2016 et l'exercice clos au 31 décembre 2017, passant de 8 782 milliers d'euros à 19 903 milliers d'euros, soit une hausse de 11 121 milliers d'euros.

Cette variation est principalement due aux frais de R&D (+9,0 millions d'euros) liés :

- aux contrats de fabrication des vecteurs AAV pour les deux candidats médicaments,
- aux études précliniques règlementaires,
- au recrutement de postes en R&D,
- impact IFRS 2 sur les paiements en action.

ainsi qu'aux frais administratifs et commerciaux (+2,1 million d'euros) entre 2016 et 2017, également liés à l'accroissement de l'activité.

Résultat net et résultat de base par action

La perte nette s'est élevée respectivement à (7 484) milliers d'euros et (17 794) milliers d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2016 et 2017. Le résultat de la période par action s'est élevé respectivement à (0,91) euros et (1,52) euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2016 et 2017.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent 13 821 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre à 5 501 milliers d'euros au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 8 320 milliers d'euros liée principalement à l'augmentation de capital suite à l'introduction en bourse et à la conversion des obligations convertibles, l'impact des paiements en actions sur la période (+3,2 millions d'euros), et au résultat de la période.

Consommation de trésorerie et situation financière

La société a pour activité de développer des produits innovants ce qui implique une phase de recherche et de développement de plusieurs années sans chiffre d'affaires constaté tant que les candidats-médicaments ne sont pas approuvés pour une mise sur le marché et en l'absence de revenus issus d'accord de licence. La Société doit donc trouver des financements externes durant cette période pour faire face aux dépenses liées à ses travaux de recherche.

Ainsi, la perte au titre de l'exercice 2017 s'élève à (17,8) millions d'euros et le report à nouveau comptabilisé au 31 décembre 2017 est de (14,7) millions d'euros.

Au 31 décembre 2017, la société dispose d'une trésorerie de 14,1 millions d'euros. Ce niveau de trésorerie n'est pas suffisant au regard de l'actuel plan de développement opérationnel de la Société pour financer l'activité au cours des douze prochains mois (de janvier à décembre 2018) et notamment les besoins liés au développement des prochaines études cliniques. La trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2018 permet de couvrir les besoins de la Société jusqu'en novembre 2018.

Cependant, compte tenu du retard de fabrication du candidat-médicament LYS-SAF302 et le démarrage de l'essai pivot de phase 2/3 anticipé pour le deuxième semestre 2018 (contre le premier semestre 2018 envisagé initialement) tel qu'annoncé [le 16 avril 2018](#), et ainsi du décalage anticipé d'obtention d'une autorisation de mise sur le marché désormais prévue au second semestre 2021 (contre le troisième trimestre 2020 envisagé initialement), le besoin de financement complémentaire pour 2018 se chiffrerait à environ 1 million d'euros. Par ailleurs, à la date du présent communiqué, le besoin de trésorerie sur les douze prochains mois s'élève à environ 17 millions d'euros, soit un besoin de trésorerie complémentaire d'environ 6 millions d'euros.

Ainsi, la Société étudie différentes options pour répondre à ce besoin de trésorerie dont i) une augmentation de capital (placement privé, offre publique, « equity line » ou autres instruments de capitaux) ou ii) un financement sous forme de dette (émission obligataire, avance remboursable ou « venture loan ») ; ou iii) l'octroi de licences sur un ou plusieurs de ses produits, permettant ainsi de bénéficier de fonds issus de ces collaborations sous forme d'upfront et de milestones.

Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation dans ce contexte en prenant en compte le caractère probable de succès de l'une de ces options ainsi que la possibilité pour la Société d'étaler dans le temps l'engagement de certaines dépenses. Il subsiste toutefois une incertitude significative sur la continuité d'exploitation car, si ces actions n'étaient pas concrétisées, la société pourrait ne pas être mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ces actifs dans le cadre normal de ses activités.

À propos de Lysogene

Lysogene est une société de thérapie génique spécialisée dans les maladies rares du système nerveux central (SNC). Lysogene a développé une approche unique capable d'administrer de manière efficace et en toute sécurité des thérapies géniques dans le SNC afin de traiter les maladies lysosomales et d'autres pathologies génétiques du SNC. Une étude pivot dans la MPS IIIA devrait être lancée en 2018 et le démarrage d'une étude clinique de phase 1/2 dans la Gangliosidose à GM1 en 2019. Lysogene collabore également avec un partenaire de référence à la définition de la stratégie de développement clinique d'un traitement de thérapie génique visant le syndrome de l'X Fragile, une maladie génétique appartenant au spectre de l'autisme. www.lysogene.com

Contact

Julie Coulot / Emmanuel Huynh
NewCap / + 33 1 44 71 94 95
lysogene@newcap.eu

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis, et (ii) des facteurs que la Société ne maîtrise pas. Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait »,

« pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou de sens contraire. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors de la maîtrise de la Société qui peuvent – le cas échéant – entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations anticipés et les résultats, performances ou réalisations exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles venaient à être disponibles. Ce communiqué de presse a été préparé en langues française et anglaise. Dans le cas où des différences existeraient entre les deux versions, c'est la version en langue française qui ferait foi.